

## Discours des vò ux 2010 (première partie)

**Cher(e)s ami(e)s,**

Permettez-moi, au nom du conseil municipal, des personnels de notre commune particulièrement investis dans cette initiative, de vous adresser nos meilleurs vò ux 2010.

Que nos vò ux vous accompagnent dans la réussite de tous vos projets.

Que l'année 2010 soit pour tous une année de bonheur, de bonne santé, de travail et d'amélioration des conditions financières tellement nécessaire pour vivre tout simplement.

Je voudrais ici remercier tous les élus, les maires, les adjoints, les conseillers généraux, les représentant des syndicats, qui ont bien voulu nous honorer de leur présence et excuser toutes celles et tous ceux qui pour des raisons diverses m'ont exprimé leurs regrets de ne pouvoir être présents aujourd'hui.

Remercier les responsables d'entreprises, tous nos partenaires, acteurs du service public et du secteur privé qui sont aujourd'hui parmi nous.

Ainsi que les personnels de notre commune, les institutrices de notre école,

Remercier bien sur nos amis venus d'Italie, de la ville de CARRE, ville avec laquelle nous sommes jumelés depuis 2004.

Monsieur le Maire, le sindaco Mario Dal Cero, son épouse Rosy Apolloni, et oui en Italie les dames conservent leurs noms de jeunes filles. Son adjoint Mario Frabello et sa femme Antonella, Madame la conseillère municipale Lucia Pettina et son époux Monsieur Carlo Sartori. Enfin Monsieur le président du comité de jumelage Monsieur Roberto Zanin et son épouse Jackie Sebben qui est née à Argenteuil, professeur de français en Italie, donnant des cours au comité de jumelage qui bien évidemment maîtrise parfaitement notre l'ange, sa langue natale.

Enfin vous remercier tous, d'être à nouveau venu nombreux, braver le froid particulièrement rigoureux en ce début d'année.

Je voudrai aussi adresser, avec vous, une pensée particulière à toutes celles et tous ceux qui nous ont quitté en 2009, des amis, des proches que nous aimions et qui comptaient au sein de la vie de notre petit village.

Nous avons voulu, cette année, à l'occasion de la cérémonie traditionnelle des vò ux, vous faire partager, l'amitié sans cesse renouvelée qui nous lie à nos amis de Carré.

La bonne santé de nos relations, la richesse des échanges des familles toujours plus nombreux, les visites organisées de nos deux belles régions, démontrent l'intérêt porté par nos deux municipalités au soutien sans faille aux 2 comités de jumelage, sans qui, rien ne serait possible.

Il faut imaginer les sommes d'efforts considérables, le temps et les énergies dépensés par les nombreux bénévoles des deux comités pour faire vivre ces échanges.

Mais nous y reviendrons un peu plus loin au cours de cette petite intervention, car avant cela, j'ai souhaité mon cher Mario, t'offrir un petit souvenir bien de chez vous, bien latin, qui transpire le beau soleil D'Italie, que tu apprécieras avec tes amis, j'en suis persuadé.

Nous t'offrons donc ce petit cadeau en chansoní

## **Discours des vò ux 2010 (deuxième partie) faite après l'intervention de la chanteuse AGELA qui interprétait la vie en rose et une chanson traditionnelle Italienne.**

Ce petit intermède aura permis de faire entrer un peu le soleil dans nos cò urs, à un moment où l'on en a bien besoin.

En effet, l'année 2009 aura été marquée par une grave crise économique dont nous mesurons mieux les conséquences qu'elle entraîne chaque jour derrière elle.

La situation de bien des familles est rendue plus difficile, beaucoup sont aujourd'hui inquiets devant l'avenir, pour eux même, leur famille, leurs enfants. Le nombre de chômeurs n'a cessé d'augmenter, plus une famille n'est à l'abri.

Je le vois bien à Compans, tant les demandes d'emplois sont nombreuses.

C'est vrai pour l'emploi, mais c'est aussi vrai tout simplement pour se loger.

Le nombre de logements disponibles dans notre pays est bien en dessous du niveau des besoins. Les coûts eux-mêmes, pour se loger sont devenus insurmontables, disproportionnés par rapport aux ressources. Les plus fragilisés, notamment notre jeunesse, en paient le prix le plus lourd.

Je travaille, chaque jour à Paris et comme beaucoup, je suis profondément choqué, attristé de voir tous ces jeunes, ces anciens, sans âge, sur un trottoir assis, dans le métro les yeux hagards en quête d'un repas, d'un toit pour passer la nuit.

Devant la dégradation de ces conditions de vie, sans nom, nous ne pouvons pas, nous ne devons pas nous résigner, nous y habituer.

En 2010, cette situation est vraiment intolérable, insupportable.

Pas une femme, pas un homme, pas un animal ne mérite une telle punition de la vie.

Quelles que soient nos idées, nous devons, partout, faire la guerre à la pauvreté, à la misère.

Oui celle-ci doit reculer, cela dépend de ceux qui nous gouvernent, bien sur, mais aussi de nous tous.

Je l'ai dit, les familles companaises comme les autres sont aussi touchées par la crise.

La municipalité que je conduis depuis Mars 2008, s'engage chaque jour dans l'accompagnement attentif de tous ceux qui en ont le plus besoin, je pense notamment à nos anciens. Les 2 défibrillateurs ont enfin été posés à l'école et près de la mairie. Ils seront un plus rassurant dans l'assistance aux personnes victimes d'un accident cardiaque.

Je voudrais ici remercier tous les membres du CCAS qui se dévouent au quotidien à l'action sociale, cet engagement solidaire.

Plus largement le Conseil Municipal a pris l'initiative pour soulager les familles, de diminuer les charges de scolarité en baissant sensiblement le prix de la restauration scolaire, de l'étude et en décidant d'offrir le goûter à tous les enfants inscrits en garderie comme en étude.

La Caisse des écoles participe pleinement à cet effort en garantissant notamment chaque année à nos plus jeunes des moments festifs inoubliables. Là encore, je veux remercier toute l'équipe pour leur investissement remarqué et remarquable.

Toujours pour soutenir les familles, nous avons décidé cette année de prendre en charge directement la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, ce qui permettra aux personnes locataires de leur appartement, de voir diminuer leurs charges locatives.

Parallèlement, la commune s'est engagée dans l'effort de soutien au plan économique et de relance des entreprises en investissant en 2009 davantage qu'en 2008.

C'est dans cet esprit qu'ont été réalisés l'embellissement et la sécurisation du lotissement Lafontaine, ainsi que l'embellissement et l'aménagement des cheminements piétonniers, cyclables de l'entrée du village par la D212 et la Zone industrielle.

Nous terminons actuellement la réhabilitation d'un immeuble de 7 appartements au 32 rue de Mitry situé près de notre église.

Une réalisation effectuée selon les normes Haute Qualité Environnementale nous permettra de récupérer les eaux de pluie pour l'entretien et l'arrosage des espaces verts.

En matière de logements, nous aurons donc livré 6 nouveaux logements en 2009 avec le 39 rue St Lambert lui aussi provisoirement réaménagé.

Nous livrerons à nouveau 6 logements en 2010, dont 2 logements qui seront achevés rue de Mitry pour fin janvier et 2 autres en travaux au dessus de la Mairie pour mi-février. Enfin, très rapidement 2 autres logements seront réalisés au dessus de la mairie avec la volonté de les livrer avant l'été.

Ainsi, nous disposerons après l'accord obtenu par engagement conventionnel en 2009 avec notre partenaire du CIL, que je veux remercier ici pour nous avoir donné la main sur les attributions des 4 plus gros logements situés au bas du lotissement Lafontaine, d'un potentiel d'attributions de 22 logements dont 18 seront propriétés de la commune.

Les demandes de logements enregistrées sur la liste d'attente, datant de 2007 et 2008 auront ainsi été satisfaites.

Nous devons maintenant poursuivre ce travail afin de loger les demandeurs enregistrés en 2009 et ceux qui ne manqueront pas de venir abonder la liste cette année.

Je ne cite ici que les grandes réalisations, mais beaucoup d'autres travaux ont été réalisés en 2009, comme l'aménagement d'un nouveau bureau en mairie, la sécurisation de la place des fêtes du village contre toutes les pénétrations extérieures, la sécurisation de voirie de la rue du calvaire (*c'était le cas de le dire*) et celle du carrefour au bas du lotissement Lafontaine.

Notre principale voie d'accès au village, rue de Mitry, aura aussi été sécurisée par la pose d'un avertisseur de vitesse.

La réfection du bardage de notre école ainsi que les peintures et les revêtements de sol des classes sont terminés.

Nous entendons poursuivre en 2010 dans cette voie et contribuer à notre niveau au redressement économique et au soutien des entreprises, mais je vais y revenir

Pour autant ne nous faisons pas d'illusion, la situation n'est pas bonne, nous ne comptons plus les fermetures d'entreprises. Celles qui résistent voient leur cahier des charges au plus bas, beaucoup sont au bord du gouffre. Les diminutions d'effectifs accompagnent malheureusement cette situation.

### **En 2010, pour ce qui concerne les projets prêts à être réalisés dans l'attente d'accord des dossiers de subventionnement,**

- nous entendons réaliser la couverture de deux terrains de tennis. Cette réalisation pourra accueillir la pratique du tennis de table, et peut être d'autres activités. Les locaux seront mis à disposition pour la pratique sportive des enfants de l'école. Un permis de construire a été déposé dans ce sens.
- Notre commerce de proximité devrait voir enfin le jour. Après quelques péripéties, le permis de construire a été déposé.
- Notre nouveau contrat rural va pouvoir être déposé, il intègrera d'une part la réalisation d'une aire de stationnement paysagée, la réalisation d'un accès handicapés pour l'église et l'ancien cimetière, d'autre part l'aménagement du nouveau cimetière par un abri aux familles, la réalisation en dur des allées, quelques plantations qui s'intégreront dans la création d'un jardin du recueil.

- Dès Février commencera la réalisation du nouveau bureau de madame la directrice. Ainsi nous pourrons terminer les sols de la garderie et des servitudes. Le permis de construire du nouveau préau de l'école est déposé et en étude auprès des services de l'état, dès les autorisations reçues nous pourrons commencer les travaux.

Je voudrais d'ailleurs, à ce sujet, remercier notre conseiller général M. Jean Pierre BONTOUX qui défend toujours sérieusement nos dossiers auprès du département.

**Des projets que nous avons bloqués, pour des raisons liées aux inconnues financière de la réforme de la taxe professionnelle, vont être à nouveau relancés maintenant qu'on y voit un peu plus clair, je citerai :**

- Celui de la maison multi accueil de la petite enfance : un projet voulu initialement en partenariat avec les entreprises et les services publics. Alors qu'il y a une grande pénurie d'accueil de la petite enfance dans notre pays, il est possible de s'engager avec les soutiens nécessaires. Des rencontres seront initiées à ce propos dans les prochaines semaines. Je sais que des villages de proximité sont prêts à s'associer à notre projet. Nos villages ne peuvent plus seulement rester à regarder les villes se développer en services sans rien avoir à proposer à nos populations.
- Nous lançons en phase diagnostic, une Maitrise d'œuvre à caractère Urbaine et Sociale afin de déterminer les conditions de réalisation d'une véritable sédentarisation des résidents actuels des deux moulins pour l'organisation d'un véritable quartier. Nous devons prendre en compte que le chemin des marais deviendra à terme dans le cadre de la réalisation de la nouvelle 2 fois 2 voies reliant Roissy à Meaux, une artère essentielle du village pour sa sortie à l'est vers gressy et la zone commerciale de claye souilly.
- Un dossier technique sera élaboré en relation avec les services compétents du département afin d'obtenir les aides nécessaires aux travaux pour la sécurisation des sols et des plafonds de notre église ainsi qu'une partie du ravalement des façades les plus abimées.

- Nous allons maintenant travailler au projet de révision de l'entrée du village coté Thieux, afin de casser la vitesse excessive, protéger les piétons, les cyclistes et intégrer l'embellissement nécessaire plus en harmonie avec notre entrée coté Mitry.
- Une étude plus poussée sera menée sur la rue ST Lambert, qui devient impraticable et dangereuse pour tout le monde.

**Dans le domaine des nouveaux services et afin de réduire notre tonnage d'ordures ménagères, nous mettrons en œuvre par quinzaine, la collecte du verre à domicile avec de nouveaux containers plus petits, espérons-le, pour le second trimestre 2010.**

**La commune va se doter d'une aspiratrice, balayeuse de trottoirs afin de se donner les moyens mécaniques pour mieux entretenir nos linéaires de trottoirs en nette augmentation.**

**A propos, puisque l'on parle propreté, je voudrais remercier les services de l'Etat de la Direction de l'Environnement de l'Île de France. Ils vont enfin procéder le 25 janvier prochain au nettoyage de la base de vie de Compans, près de la nationale 2 menant à Soissons. Celle ci abritera les entreprises chargées des travaux pour le Conseil Général de la liaison à 2 fois 2 voies Meaux-Roissy.**

**Il est seulement dommage que rien ne soit entrepris pour prévenir dans le temps les pénétrations sauvages. Compans n'a pas à supporter les couts générés par les envahissements répétés que nous ne pouvons maîtriser.**

**De la même manière, les nettoyages derrière les bois du marais des immondices abandonnées régulièrement ne doivent pas être supportés par les seules communes de Compans, de Gressy, de Messy et de St Mesmes alors qu'il s'agit bien d'un espace départemental à préserver.**

**Notre député M. COPPE est intervenu dans ce sens auprès de M. le préfet afin que des décisions rapides et concluantes soient prises.**

**Beaucoup de travail nous attend cette année.**

- ✓ Ainsi, la commune engagera le passage de notre Plan d'Occupation des Sols au Plan Local d'Urbanisme. C'est une affaire importante pour notre village, un dossier qui devra intégrer tous les projets futurs de la commune. Je rencontrerai beaucoup d'entre vous, diverses réunions publiques seront organisées, afin de mieux cerner les besoins et les questions qui pourraient se poser.

### **Nous renforçons notre équipe,**

Notre garde champêtre, une femme, sera parmi nous, début Avril. Elle reprendra toutes les questions touchant à la sécurité, aux problèmes de voisinage, au stationnement, à l'hygiène. Elle aura la charge du suivi des risques technologiques.

Notre responsable des ressources humaines et des finances sera quant à lui présent dès fin février. Ainsi nous pourrons commencer à nous atteler aux économies de fonctionnement qu'il nous faudra réaliser sur certains postes en 2010.

Comme je viens de vous le présenter, nous mettons tout en œuvre afin de faire face aux échéances qui sont devant nous.

Pour autant cela s'avère complexe, au même moment ou le président de la République et le gouvernement ont décidé de réformer la fiscalité locale en supprimant notamment la Taxe professionnelle. Cette taxe sera remplacée par une contribution économique territoriale.

Cette réforme, intimement liée à celle des collectivités territoriales, trouve son prolongement dans la réforme générale des politiques publiques. L'objectif escompté, est de réaliser au plus vite des économies d'échelle en matière de retraite, de santé et d'emplois publics.

Ainsi, un fonctionnaire sur 2 partants en retraite ne serait plus remplacé.

Si il était nécessaire de réformer la taxe professionnelle, pour autant on ne peut que souhaiter que les allègements fiscaux dont bénéficieront les entreprises servent vraiment le développement économique et les emplois. Je sais, qu'il y a ici un certain nombre de chefs d'entreprises, je veux leur proposer un véritable partenariat servant vraiment l'emploi local.

Tournez-vous vers nous. Nombreux sont les companais, proches de vos entreprises, sans emploi qui attendent et qui espèrent chaque jour, de trouver bonheur.

Nous devons nous faire confiance. Comme nous l'avons fait en soutenant le plan de relance économique et parce que nous pouvons le faire, je

**proposerais dans le cadre du prochain débat budgétaire, d'aller plus loin encore, en diminuant sensiblement notre taux relais 2010, dans le cadre de la fixation des taux de la contribution foncière des entreprises 2011. En clair, nous réduirons la taxe contributive des Entreprises.**

**Parallèlement, pour alléger les dépenses des ménages, je proposerai une diminution équivalente, du taux de la taxe d'habitation.**

**Cette baisse d'imposition locale, si le conseil municipal la retient, sera, j'en reste persuadé, une bouffée d'oxygène appréciée par tous les Companais.**

**Je voudrai dire quelques mots à propos de la réforme territoriale.**

**Je ne partage pas cette volonté affirmée par le gouvernement de remplacer des intercommunalités coopératives par des intercommunalités servant d'anti chambre à la disparition des communes.**

**Il existe aujourd'hui plus de 36 000 communes dans notre beau pays.**

**Cet héritage historique, on veut le saborder.**

**Au nom des économies à réaliser, il faudrait accepter de disparaître.**

**Les technostructures et les pouvoirs seraient renforcés tandis que les communes, les plus petites en nombre d'habitants seraient diluées et en feraient directement les frais, leurs représentativités amoindries.**

**Il faudrait ainsi accepter la diminution des délégués communautaires.**

**En cas de fusion d'une intercommunalité avec une autre, l'accord de la commune ne serait même plus demandé.**

**L'objectif affiché est l'achèvement et la rationalisation de la carte des intercommunalités en France, au plus tard au 31 Décembre 2013.**

**Il n'y aurait plus que des intercommunalités à fiscalité propre sans enclave territoriale composées d'au moins 5000 habitants. Bon nombre de syndicats seraient absorbés.**

**Dés 2011 les communes devront transmettre leurs réflexions au préfet qui voit dans ce domaine élargir ses compétences.**

**Un schéma départemental de coopération intercommunal sera quant à lui, élaboré et proposé.**

**En 2012, le préfet arrêtera les projets d'intercommunalité conformes à ce schéma.**

**Au final les intercommunalités auront remplacés les communes.**

**Compans, sans enthousiasme participera à ce débat en travaillant au sein du nouveau syndicat d'étude et de configuration intercommunal avec les communes de Mitry, Le Pin et St Mesmes. Dans un souci d'ouverture la**

plus large, une proposition de participation aux villages n'étant pas encore en intercommunalité au sein de notre canton, a été formulée afin de permettre à chacun de bien réfléchir à son avenir. Il appartiendra, au bout du compte, aux populations concernées, sur la base de propositions concrètes, de décider de leur avenir. Nous ne laisserons M. le Préfet décider à notre place, de ce qui serait bon pour Compans.

Les départements touchés de plein fouet par la réforme des finances locales voient leur autonomie fiscale réduite à presque rien et perdre une partie de la compétence générale.

On ne parle plus que de concentration au profit de grandes métropoles, du grand Paris et de la disparition de départements et de régions.

Bien évidemment pour accompagner cette réforme, les modes de scrutins électoraux seront modifiés. Les communes de plus de 500 habitants seront alignées sur celles de plus de 3500 habitants. C'est, peut être, la seule bonne nouvelle pour la démocratie mais pourquoi ne pas l'avoir fait aussi pour les communes de moins de 500 habitants ?

Ainsi nous élirons nos conseillers municipaux lors des prochaines élections municipales en Mars 2014 au scrutin de liste sans panachage autorisé, et les délégués intercommunaux selon l'ordre de la liste, à la proportionnelle et à la plus forte moyenne.

Dans ce contexte que je qualifierai d'«historique» tant il est question de réorganiser la nation elle-même, les élections régionales de mars prochain auront une importance considérable.

Personnellement et parce que je crois qu'il faut changer bien des choses et redonner l'espoir d'un avenir meilleur, je voterai pour la liste du front de gauche en région parisienne. Il appartient à chacune et à chacun de faire son choix librement, pour autant, j'en appelle au respect de toutes et de tous.

L'invective personnelle devrait être bannie. Seul le débat politique contradictoire qui nous nourrit nous permet d'avancer.

N'oublions jamais que nous vivons ensemble et que le lendemain d'un dimanche électoral, la vie continue.

Dans ce contexte plutôt morose, nous avons poursuivi notre engagement auprès des associations de la commune et plus largement en direction d'associations caritatives et de santé.

A ce propos, je proposerai au prochain conseil municipal de voter une subvention exceptionnelle afin de venir en aide au peuple haïtien frappé lourdement ces dernières heures par un terrible tremblement de terre. Une

urne est à votre disposition dans la salle si vous souhaitez verser votre obole en soutien. Les dons seront transmis à la Fondation de France pour HAITI.

Les associations Companaises, je l'ai déjà dit, sont essentielles. Sans elles, il n'y aurait pas d'activités aussi multiples et variées.

Elles sont le lien indispensable, au quotidien, entre tous. Je n' imagine pas la vie au village, sans elles. Dans quelle tristesse serions-nous plongés.

Notre belle maison des associations fonctionne, nos salles, notre stade vivent. Merci à vous, tous les responsables, les bénévoles associatifs pour votre engagement, chaque jour renouvelé.

Notre commission municipale des arts et spectacles mise en place récemment proposera le 1<sup>er</sup> festival de la musique fin mars à Compans. Cette initiative nous permettra, je l'espère, de vous y retrouver nombreux.

Le comité de jumelage est une association un peu particulière tant celui-ci repose sur l'échange, la solidarité, la fraternité au-delà de nos simples frontières. Il s'est construit sur ces valeurs d'échange et de profond respect. Qui sait que nous avons aujourd'hui, au sein de notre village, une famille qui s'est réalisé dans le cadre de ces échanges.

Nous sommes heureux aujourd'hui d'être un peu marié avec la ville de Carré, une ville dynamique qui nous ressemble. Un peu plus nombreux que nous en nombre d'habitants avec une zone industrielle importante.

En avril prochain, des enfants du club de foot iront taper la balle en Italie. Ils en reviendront avec pleins de souvenirs émerveillés. Mais je ne voudrais pas en dire plus. Mario Del Cherro, Maire de Carré, en parlera certainement mieux que moi. Richard Léger, président du Comité de Jumelage nous dira quelques mots et nous présentera des images colorées de ces échanges. Mais avant de leur donner la parole, je voudrais féliciter et remercier pour la décoration de la salle réalisée par nos services communaux M. LATIERE et ses personnels des espaces verts, M. AUBERTIN responsable des services techniques et ses personnels. Des femmes et des hommes qui ont le gout de la réussite et du joli. Plus largement je vous remercie tous pour la patience, l'écoute et l'attention que vous avez bien voulu me prêter. MERCI